

MAIRIE DE CARNAC-
ROUFFIAC



A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE
Dossier n° DP04606017X0006
Déposé le : 01/08/2017
Adresse des travaux : Bois Degalaret 46140 CARNAC-ROUFFIAC

**Déclaration préalable
DOSSIER IRRECEVABLE**

Affaire suivie par :
Lisa FRECHE

Monsieur DEVOS LAURENT GUY
35 RUE DE VERCHAIN
59224 MONCHAUX SUR ECAILLON

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre demande citée en objet a été enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Toutefois, je ne peux entreprendre l'instruction de cette demande car elle est **irrecevable** pour le motif suivant :

- Le dossier porte sur la construction de 40 m² ce qui doit faire l'objet d'une demande de permis de construire conformément à l'Article R. 421-1 du code de l'urbanisme.

Cependant, j'attire votre attention sur la localisation de votre projet, situé en zone « Non-Constructible » de la Carte Communale de Carnac-Rouffiac. Votre demande sera donc soumise au Règlement National d'Urbanisme (Articles R. 111-1 à R. 111-27 du code de l'urbanisme) que vous pouvez consulter préalablement au dépôt de votre permis de construire.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

A CARNAC-ROUFFIAC, le 24 août 2017

Le Maire, Monsieur CASTADOT Albert

